



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 12 mars 2015

Mr CLAUDEL Hubert, Maire,
Mmes, Mrs VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,
adjoints, Mme ZWILLER Marie-Michèle, Mr DAVAL Jean-Luc, conseillers
délégués aux adjoints, Mmes Mr LACHERY Charlotte, PEREAUX Laurence, Mr
TOTTOLI Denis, conseillers municipaux.

Absent ayant donné pouvoir : Mr GALMICHE Daniel qu a donné pouvoir à Mr
CLAUDEL Hubert

Absente : Melle GALLET Aurore.

Mme LACHERY Charlotte a été nommé secrétaire de séance.

Depuis le dernier conseil, il y a eu le décès de Mr Abel CLAUDEL le 2 mars 2015 à
Mulhouse, natif de Haut du Them le 10 août 1923. Pas de naissance, ni de
mariage.

Délibération 2015/03/247 : Compte administratif 2014 commune :

Le compte administratif commune 2014 est approuvé par le conseil municipal (hors
la présence du Maire) tel que ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement :	266 066.28 €
Recettes de fonctionnement :	361 815.95 €
Excédent d'exploitation 2014 :	+ 95 749.67 €
Dépenses d'investissement :	110 888.22 €
Recettes d'investissement :	146 526.34 €
Résultat en investissement 2014 :	+ 35 638.12 €

Délibération 2015/03/248 : Compte de gestion 2014 :

Le conseil municipal vote le compte de gestion commune 2014 dressé par Mme
Demange Chantal

Délibération 2015/03/249 : Affectation du résultat Commune 2014 :

Le conseil municipal décide les affectations telles que ci-dessous :

Au R002 en fonctionnement :	+ 71 727.87 €
Au 1068 :	+ 69 167.96 €

Délibération 2015/03/250 : Vote des taxes locales 2015 :

Le conseil municipal décide de modifier les taux tels que ci-dessous :

Taxe d'habitation :	12.63 %
Taxe foncière (Bâti) :	11.14 %
Taxe foncière (non bâti) :	41.22 %
CFE :	17.49 %

Délibération 2015/03/251 : Demande d'aide pour un voyage scolaire en Allemagne :

Le conseil municipal décide d'allouer une aide de 20 € pour les élèves des familles
de Haut du Them - Château Lambert qui participeront à ce voyage et qui en feront
la demande.

Délibération 2015/03/252 : Durée des amortissements :

Le conseil municipal décide d'amortir les immobilisations et les subventions suite à la dissolution du SIVU ainsi que la participation au périscolaire CCHVO en une seule fois.

Délibération 2015/03/253 : Redevance d'occupation du domaine par Orange :

Le conseil municipal autorise le Maire à émettre un titre de recettes de 233.96 € correspondant à la redevance d'occupation du domaine par Orange 2015.

Délibération 2015/03/254 : Cession de terrain :

Le conseil municipal accepte la cession à l'euro symbolique des parcelles cédées par Mr et Mme Brassart.

Délibération 2015/03/255 : RSP : Adoption du plan de financement du RSP et demande d'aide FNADT :

Le conseil municipal accepte le plan de financement 2015 et sollicite une aide au titre du Fond National d'aménagement et du Territoire (FNADT).

Questions diverses :

Compte rendu du conseil communautaire du 18 février 2015

Établissement du bureau pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015

Vu pour être affiché le 20 mars 2015 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 20 mars 2015



Le Maire
et CLAUDEL